

# PRÉAVIS de **GRÈVE**

mardi **18** janvier  
2022

Jeudi 13 janvier 2022

Conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la **grève** concernant l'ensemble des salariés de la CPAM de l'Oise pour la journée **du mardi 18 janvier 2022**. Ce mouvement à l'initiative du syndicat **SUD Protection sociale de l'Oise** prendra la forme d'un arrêt de travail selon les modalités suivantes :

- ▶ soit grève sur l'ensemble de **la journée** ;
- ▶ soit grève sur **une demi journée (le matin ou l'après-midi)** ;
- ▶ soit grève de **55 minutes**.

Le 13 décembre 2021, nous avons été 1 salarié sur 4 à faire grève pour exiger une augmentation de la valeur du point. L'UCANSS et la tutelle n'ont pas voulu répondre à cette demande plus que légitime.

Ce nouveau préavis de grève a donc pour objet de continuer à mettre la pression pour réclamer plus que jamais **une augmentation de la valeur du point**. En outre, l'explosion des arrêts maladie et des appels reçus par les PFS désorganise les services, dégrade les conditions de travail et épuise les agents qui se sont massivement mobilisés et investis pour le maintien d'un service public de qualité depuis le déclenchement de la pandémie il y aura bientôt deux ans. Pour seule réponse à cette surcharge de travail, les pouvoirs publics ont eu recours à des embauches en CDD et presque jamais en CDI. Et encore, nous avons appris que nous devons rendre ces CDI par un droit à embauche amputé de 6 ETP en 2022. Ce n'est pas acceptable. **Nous devons obtenir des embauches significatives en CDI**. C'est pourquoi nous comptons sur votre mobilisation les 18 et 27 janvier prochains.

Pour le syndicat SUD Protection sociale de l'Oise,  
**Les Délégués syndicaux,**



**Cédric FAVRE**



**Muriel RIPART**